



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 081-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance publique tenue le 17 septembre 2025, le *Règlement numéro 081-01*, intitulé « *Règlement numéro 081-01 modifiant le Règlement numéro 081 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville visant à ajouter un tarif sur la mise aux normes de la sécurité de la piscine résidentielle* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 septembre 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE